

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique

N^o. 4957/98

Objet:

6

Annexe

Expédié le

1^{er} juillet 1902

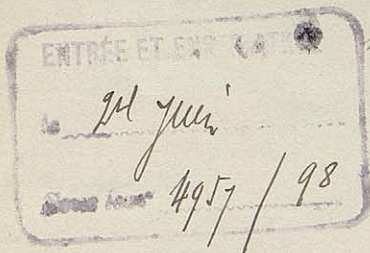
A M. J. Sculley

Re Vangur, 1.
Tobler

Nous avons l'honneur de vous
faire connaître qu'il n'est pas dans les
intentions de la Commission Directrice
d'acquiescer pour les Collections de l'Etat
à l'achat du tableau que vous avez bien voulu
offrir de céder à ces fins par votre lettre du
24. 02

Veuillez agréer, M. Sculley,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
- Le Secrétaire,



Monsieur le Conservateur
du Musée Royal
de Bruxelles

Monsieur le Conservateur

M. J. D.

Je prends la liberté
de vous faire parvenir sous pli
special une photographie d'un
tableau que je possède.

Il a 1m 06 de hauteur sur
1m 4 1/2 de largeur.

Il m'a été l'objet d'aucune
retouche il est en excellent état
de conservation il est signé
M. J. D. de Josse De Komper
et David Teniers père Je serais

disposé à le vendre.

Le Musée de Bruxelles ne serait-il pas disposé à s'en rendre acquéreur. Si en était ainsi veuillez je vous prie me faire connaître si vous voulez bien vous charger de venir le voir.

Je dispose aussi d'un Tableau de Martin De Vos qui représente le Saint Roch avec un ange et un chien hauteur 1m 40 sur 1m 13 de largeur et un Christ de Van Dyck hauteur 0m 90 sur 0m 40 de largeur. Si vous voulez venir le voir veuillez s'il vous plaît Mander le Conservateur

m'en prévenir pour que je
puisse me mettre à votre
disposition

Recevez Monsieur le Conservateur
l'expression de mes sentiments
très distingués

François Seaillet

Leberg 32 Juin 1902